

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

L'Assemblée générale de la FOF s'est déroulée à Lyon le 18 mars dernier. Malgré les grèves et les soucis de transports, l'énergie était présente pour braver ces entraves. Nous avons trouvé des solutions de dernière minute : improviser une visio pour celles qui avaient dû annuler leur déplacement.

En dépit de tous ces aléas, le choix d'une Assemblée Générale en région nous a donné le plaisir de rencontrer en présentiel des personnes éloignées des lieux habituels. 21 personnes étaient présentes dont 5 en visio et 55 personnes représentées. Les rapports moral, d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité. Nous avons pu échanger avec les commissions qui ont présenté leur travail (cf. rapports d'activités dans le présent Bulletin).

L'émotion était présente pour saluer l'engagement des 5 personnes qui terminaient ce jour leur mandat au conseil d'administration de la FOF et au bureau depuis au moins 8 ans : Guillemette AUBIN (Paris-Nord-de-France), Nicol BOULIDARD (Bretagne), Marie-Edith FLEUTOT (Bourgogne-Franche-Comté), Edwige PERRY (Normandie) et Catherine WOLF (Pays-de-Loire). Moment joyeux et festif autour des présents et des petits mots écrits pour les remercier.

Il s'agit maintenant de trouver à renouveler ces postes et donner de nouveau chair aux fonctions qu'elles ont assumées !

Un nouveau conseil d'administration a été élu, de nouvelles belles volontés naissent, issues de 5 syndicats régionaux : Patricia AMAR (PNdF), Bénédicte FEGAR-COGNEAU (Bretagne), Valérie MONCELET (PDL). Elles rejoignent Valérie BATAILLARD (PNdF), Lydie CARTAUD (BVL), Mélanie DURAND (PDL) et Fabienne Voiseux (ARA) auxquelles s'ajoutent trois membres associés : Anne-Gaëlle BARDET-TANGUY (Occitanie), Pascale BOSHI (PNdF), Véronique PUIPIER-SEYFRIED (PNdF).

Mais... nous ne sommes pas assez nombreux pour toutes les missions à assurer ; tous les syndicats régionaux et toutes les commissions ne sont pas représentés au CA.

Pour le bon fonctionnement statutaire du CA fédéral, chaque SR doit être représenté par au moins deux membres. Or, actuellement, 4 Syndicats Régionaux sur 9 ne sont pas présents pour participer aux travaux du Conseil d'Administration. Le nouveau CA élu souhaite également qu'un membre de chaque commission soit présent au CA fédéral.

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

Nous devons également élire une ou un vérificateur au compte, selon les statuts, qui peut être une ou un adhérent en dehors du Conseil d'Administration, qui a pour fonction de vérifier la situation financière de la fédération.

Nous remercions Élise CHEVALLIER qui a assumé cette tâche aux 3 dernières Assemblées Générales.

Nous convoquons donc une **Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 28 juin à 20h30** en visio et comptons sur une large participation et de nouvelles candidatures.

Chaque adhérent peut porter sa candidature au CA Fédéral, avec le soutien de son syndicat régional.

Sachez qu'un engagement par petits pas est possible, selon les appétences et disponibilités de chacun.

**Nous avons franchi le pas vers le CA fédéral,
chacune à notre manière,
nous vous le racontons :**

Mon engagement à la FOF ?

Aaaaah plaisir non encore éprouvé !!! / À quel nouveau mouvement, / je me suis engagée / Tout ce que j'ai proj'té, / mes craintes des transports / le temps des réunions / toutes les obligations / et d'un travail ingrat / l'insupportable poids / n'était que grosse erreur / et c'est joie que j'endure !!

On s'aime ! / Depuis quand ? Dans quel lieu ?...

Euh, pardon ?... on va pas le jouer !? Juste écrire une bafouille ? Bon, ça m'arrange en fait. Ça va être plus facile. Enfin je crois.

Alors plus sérieusement, mon engagement à la FOF, depuis quand est-il un engagement actif ? C'est venu tout doucement, à dose homéopathique lors de l'AG du SR de Paris-Nord de France, en 2020.

Nous étions quelques-unes, réunies autour des tables de la rue des Terres-au-Curé. L'ambiance était chaleureuse, l'investissement de plusieurs bien palpable. Disons qu'on aurait pu être plus nombreuses et c'eut été parfait. L'ardeur des présentes fut communicative. Et l'envie qui me tenait de soutenir ce mouvement fut plus forte que la peur de ne pas y arriver, de ne pas trouver le temps, de ne pas avoir la constance pour une présence régulière. Ce jour-là, je me suis lancée et me suis proposée pour intégrer

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

le CA. Peut-être avais-je déjà un peu en tête la commission formation continue, car je déplorais le fait que plus aucune formation ne soit proposée sur la région par la FOF. La formation continue, c'est pour moi à la fois la garantie de garder un regard curieux, une démarche ouverte et dynamique. C'est aussi la possibilité de partager avec le plus grand nombre une éthique et des techniques qui soient celles dans lesquelles je me retrouve en tant que thérapeute du langage.

Bref, ce jour-là je me suis lancée !

Les débuts furent tout doux, menu-menu. Participation aux CA régionaux menés parfois dans une salle à Paris, parfois en conférence téléphonique. C'était avant le Covid et la grande révélation de la rencontre en visio. Je me contentais d'écouter et parfois d'émettre timidement une idée, une question, un mot...

Bref ! de tout petits pas pour débiter.

À partir de ce moment, tout s'est fait progressivement. J'ai trouvé petit à petit un peu de temps pour lire ou réfléchir un peu plus sur les sujets abordés au sein du SR. J'en avais l'envie, effet d'émulation du groupe. Le désir nourrissait le temps et le temps nourrissait le désir. Ô cercle vertueux !!! Oups, ah oui, non, juste écrire...

En 2021 je me suis proposée comme membre associé au CA fédéral. Cela me semblait naturel d'aller voir comment ça se passait au niveau national. Membre associé, c'est cool.

On vient mais sans aucune obligation de présence puisqu'on n'a pas le droit au vote et que donc, on n'entre pas dans les quorums. On participe aux discussions, aux échanges d'idées mais on se sent moins engagé. C'est bien quand on veut tâter le terrain de nos capacités et découvrir le fonctionnement d'un Conseil d'Administration.

Bref ! membre associé, c'est chouette pour commencer !

A l'AG fédérale, en 2021, j'ai fait connaissance des différentes commissions existantes : commission exercice salarié, commission exercice libéral et commission formation continue. J'ai trouvé leur engagement épatant et n'ai pas pu faire autrement que de vouloir en être. J'entrai dans la commission « formation continue », ma motivation de départ. 2021 et 2022 furent deux années trépidantes où le travail pour cette commission fut prenant et passionnant tout à la fois. Deux années fructueuses.

Bref, la commission c'est du travail pratique, du travail sur le terrain. C'est bien pour se lancer.

2023. Et pourquoi pas cette fois-ci être vraiment membre du CA fédéral ? Il y a tant à faire et nous sommes toujours bien peu au prorata de la tâche. C'est d'autant plus dommage que plus on est de fous, plus on rit mais surtout moins et mieux on travaille !

J'ai souvenir de ce que les membres du CA régional avaient dit lors de l'AG de 2020 : « Rejoignez-nous. Même si vous ne vous engagez pas dans une action quelconque, à plusieurs c'est toujours plus actif, vivant, riche. Rejoignez-nous au Conseil

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

d'Administration, pour faire nombre et penser avec nous ».

Bref ! me voilà au CA fédéral.

Bien sûr, au cours de ces trois années, il y eut des moments de fatigue, petits, d'inquiétude, fugaces, mais surtout il y eut l'émulation, encore une fois, d'une réflexion commune, de confrontation de points de vue, d'échanges sur notre profession mais aussi plus largement sur le monde dans lequel nous sommes appelés à l'exercer, sur des questions de santé publique, d'égalité sociale, d'éthique.

Bref ! Le travail syndical, ça bout, ça bouge, ça questionne et ça vivifie les méninges !

Pas un instant je n'ai regretté ces engagements actifs. Bien au contraire. Il me semble que je ne pourrais plus faire sans, parce que faire avec, c'est faire sens. Dans cette époque où le soin est malmené et nous avec, un engagement syndical, si petit soit-il, c'est prendre soin de soi aussi. Et ça fait du bien !

Alors j'ai envie de dire moi aussi : « Rejoignez-nous. Même si vous ne vous engagez pas dans une action quelconque, à plusieurs c'est toujours plus actif, vivant, riche. Rejoignez-nous au Conseil d'Administration, pour faire nombre et penser avec nous ; rejoignez-nous car nous avons besoin de vous pour faire vivre la FOF. Rejoignez-nous, car tout est possible et chacun, chacune trouve sa place, aussi petite soit-elle, si tel est son souhait. Rejoignez-nous car il en va de l'avenir de notre profession, du soin mais aussi de votre syndicat ».

Bref ! Rejoignez-nous :)

*Patricia AMAR, orthophoniste libérale en Seine et Marne (77),
FOF-Paris-Nord de France*

Mon engagement au CA fédéral : Naturellement !

C'était en octobre 2021, je sortais des journées de l'association Cogi'Act où nous avons travaillé, échangé, appris, réfléchi sur de nombreux sujets concernant notre pratique orthophonique, à la fois à propos de notre clinique orthophonique sur la prise en charge des troubles du raisonnement et du langage et aussi, à propos de différents aspects du chemin que prend notre métier et qui nous inquiètent, cette mise en perspective nous permettant de rester vigilantes au monde qui l'entoure.

Malgré une vie familiale et professionnelle bien remplie, je me suis dit que je voulais plus, que je pouvais un peu plus, et qu'il fallait que je participe à l'action !

En janvier 2022, j'envoyais donc mon premier bulletin d'adhésion à la FOF (FOF-Occitanie car il n'existe pas en ce moment de syndicat régional en Nouvelle-Aquitaine) et recevais donc pour la première fois, quelques semaines plus tard, le Bulletin ! Quel

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

bonheur ! Quelle richesse ! Enfin des articles dans lesquels je reconnaissais mon métier d'orthophoniste, celui que j'avais aussi souhaité transmettre dans mon intervention au CFUO de Bordeaux... ça m'a fait du bien car parfois, on se sent seul dans notre cabinet...

A suivi l'AG extraordinaire en juillet, au cours de laquelle les membres du CA ont expliqué leur travail et leur manque de force vive pour mener les nombreux combats indispensables à la défense de notre métier de soin ; naturellement, sans autre anticipation, je me suis donc proposée pour participer et suis devenue membre associée au CA fédéral. Je suis donc entrée à la FOF comme une petite souris (c'est-à-dire une ortho libérale lambda) par la grande porte !

Il est vrai qu'ensuite, devant la tâche et le flot d'informations, de sujets à réfléchir aussi importants les uns que les autres, d'avis à donner, de parole à prendre, j'ai eu le vertige... mais on m'a tendu la main et inclus dans la ronde.

Grâce à l'énergie collective, à l'intelligence collective, on avance ; chacun fait comme il peut, quand il peut, toujours dans le respect, car ce qui est fait est toujours mieux que rien... et il s'en fait des choses, il s'en mène des réflexions sur les sujets d'actualité et sur les sujets de fond. Quel travail que celui de tous ces orthophonistes qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour réfléchir ensemble à notre métier et participer à construire quelque chose de plus grand qu'eux, à s'inscrire dans un continuum garant des valeurs qui nous soutiennent !

Rejoignez-nous pour apprendre, partager, soutenir et construire... Ensemble, on est plus fort.

*Anne-Gaëlle BARDET-TANGUY, en libéral à Mérignac (33),
FOF-Occitanie*

C'est ainsi que je m'engageai...

J'ai découvert la FOF par des collègues de mon hôpital et je percevais dans leurs combats auprès de la direction de notre hôpital, ou pour la revalorisation de nos salaires, une intelligence de luttes et une volonté d'œuvrer pour le bien commun qui me plurent. Étudiante durant la bataille pour obtenir le grade master, j'avais été bien sensibilisée à la nécessité de manifester pour défendre notre profession, et notamment donner de la voix devant le Ministère de la Santé. C'est finalement à la FOF que je trouvai la constance et l'authenticité de l'engagement que je cherchais pour défendre l'exercice salarié.

En 2019, les Journées d'Études de Rennes m'ouvrirent encore d'autres horizons cliniques, et une pensée plus large, plus humaine, moins contraignante et à la fois plus solide cliniquement.

Je désirais me rapprocher de ces personnes qui œuvraient pour la profession et pour promouvoir un soin humain au sein duquel je trouvais confiance et soutien. Je me suis syndiquée et à l'AG régionale qui suivit, je me rendis compte avec stupeur que cette œuvre géante reposait sur les épaules de peu de gens, qui en venaient à se fatiguer.

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

Passé le premier instant de colère impuissante, je me rendis à l'évidence et acceptai de soutenir ce travail collectif dont j'avais aussi besoin pour trouver du sens à mon travail d'orthophoniste.

C'est ainsi que je m'engageai au sein de mon CA régional, puis que je pris goût à l'ouvrage collectif, que j'eus envie de faire germer et voir croître d'autres pousses qui me semblaient nécessaires à la défense de notre métier : l'exercice salarié, le travail institutionnel, la réflexion commune sur les sujets d'actualité (par exemple : comprendre et porter une critique syndicale sur les projets de lois et de décrets qui concernent les orthophonistes)... Je souhaitais également contribuer à trois niveaux : réflexion - information - communication, alors que les deux derniers peuvent parfois se montrer insuffisants à la FOF.

La pensée FOF n'existe que par les personnes qui veulent bien la nourrir et ajouter leur pierre à l'ouvrage. Nous la souhaitons plurielle : il nous faut être plus ! Faisons vivre le débat dont notre démocratie sanitaire a besoin, parlons clinique, pensons politique, vivons syndicalisme et œuvrons ensemble pour quelque chose de plus grand que nous. Le CA fédéral a urgemment besoin d'accueillir des nouveaux membres pour que chaque Syndicat Régional soit représenté, pour que des pensées plus diverses viennent se parler dans des débats contradictoires, pour que la synthèse qui en découle prenne forme et donne corps à l'action syndicale qui viendra soutenir notre beau métier. Pour que la FOF demeure...

Venez nous rejoindre !

*Véronique PUIER-SEYFRIED, CMP-HDJ
(pédopsychiatrie) dans les Hauts de Seine (92),
FOF-Paris-Nord-de-France*

Je suis orthophoniste depuis presque 18 ans et je viens tout juste d'arriver au CA Fédéral.

Alors mes premiers pas à la FOF ? D'abord doucement, puis finalement assez rapidement je m'engage parce que le voyage me plaît et dure encore...

J'ai d'abord entendu parler de la FOF quand j'étais étudiante, lors de mes stages. J'ai alors constaté que les maîtres de stage qui m'ont le plus apporté étaient syndiqués à la FOF. Étrange, non ?

Et puis je suis devenue orthophoniste... et les questions, les doutes, les incompréhensions professionnels ont émergé.

Qui pour y répondre ? Eh bien, clairement, la FOF.

Par la qualité de son bulletin, les doutes se colorent d'une autre teinte, celle de l'envie d'exercer différemment, de l'assumer et de la défendre ; une rencontre singulière

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

avec chacun des patients, bien au-delà d'une tripléte « bilantage-diagnostiquage-rééducation ». Mais également par des rencontres organisées localement. Forte de n'être plus isolée, j'ai participé à une première Assemblée Générale de mon syndicat régional et suis entrée au CA en tant que membre associé afin de mieux comprendre ce qu'est un syndicat, ses rouages, ses missions, moi qui n'y connaissais rien. De fil en aiguille, je suis passée par différents postes, malgré mes appréhensions, mes manques. J'y suis allée car j'étais bien accompagnée. J'y suis toujours depuis.

Ces temps de rencontres, de réflexions collectives font naître envies, projets et désir de défendre notre vision des soins orthophoniques.

J'ai continué à cheminer, en région puis au niveau national en travaillant pour la Commission Exercice Salarié, moi qui tiens tant à ce statut d'orthophoniste salariée. Pour poursuivre cet engagement, me voilà désormais au CA fédéral. Nous avons besoin de renfort.

Qui pour écrire dans le bulletin ? Lire les articles, les valider, les compiler ?

Qui pour organiser des rencontres locales ? Faire germer des projets dans les régions et les faire pousser jusqu'à la fédération ?

Qui pour défendre notre métier d'artisan du soin, que l'on travaille en libéral ou en institution ?

Qui pour être vigilant quant aux modifications annoncées dans la formation initiale des orthophonistes ?

Qui pour organiser des formations qui répondent à nos envies, nos besoins ?

Qui pour continuer à nourrir cette réflexion collective, cette pépinière d'idées, dans un monde mouvant où le soin tel que nous le défendons est grandement mis à mal ?

Alors rejoignez-nous au CA fédéral pour faire le relais de ce qui se passe dans vos régions, vos envies, vos projets, vos luttes. Rejoignez-nous pour que tous ces chantiers en cours puissent se poursuivre.

Parce qu'être à la FOF n'est pas un hasard.

Parce que chacun de nous a des idées, des envies et que c'est en étant nombreux que nous pourrons mener au mieux notre travail syndical.

*Bénédicte FEGARD-COGNEAU, salariée en CMPP
dans les Côtes d'Armor (22),
FOF-Bretagne*

Pourquoi je me retrouve au CA fédéral ?

Déjà 26 ans que j'exerce le métier d'orthophoniste en salariat : équipe pluridisciplinaire mais rarement des collègues orthophonistes pour échanger.

Je recherche alors des groupes où des orthophonistes se rencontrent : elles y parlent de

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

personnes-patients, elles évoquent des articles dans « Pratiques »... Je me retrouve dans leur éthique du travail : étonnamment, elles adhèrent à la FOF !

Après plusieurs années comme simple adhérente, je participe un jour à une réunion du CA de mon syndicat régional (SR) : même si je ne comprends pas tous les sujets abordés, je peux réfléchir et échanger avec les personnes présentes. Je me sens accueillie et écoutée.

En juin 2022, le SR de ma région organise une AG extraordinaire : il manque des personnes pour faire vivre ce SR. La question est « continuons-nous ou nous arrêtons-nous ? ».

Je m'y engage avec d'autres nouvelles personnes : j'ai peur pour la FOF si un SR s'éteint. Je prends le « rôle » de secrétaire mais je ne suis pas seule dans cette fonction : nous décidons de partager les tâches ; les échanges par mails donnent des réponses rapides et collectives. J'apprends au fil des semaines, mon « rôle » devient plus clair ; je comprends mieux tous les sigles CES, CEL, CA...

En décembre 2022, je participe à une réunion de CA fédéral : même accueil bienveillant que lors d'un CA régional. Je vois bien qu'il y a peu de personnes pour tous ces dossiers en cours... mais elles restent motivées malgré tout !

Au mois de mars 2023, l'AG fédérale a lieu : je suis informée de plusieurs départs. Je propose donc ma candidature au CA Fédéral. Mais cela ne suffira pas. Le nombre de personnes est trop restreint. Une AG fédérale extraordinaire serait nécessaire pour continuer le travail de la FOF.

Pourquoi je me retrouve au CA fédéral ?

Tout simplement parce que j'ai besoin d'avoir des collègues qui partagent une éthique de travail conforme au mien ; j'ai besoin de pouvoir choisir des formations où le patient reste une personne : j'ai besoin que la FOF soit présente pour exercer mon métier sereinement.

Si vous aussi vous avez des besoins, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du CA Fédéral pour partager vos valeurs de travail et les défendre : plus nous serons nombreux et moins le travail sera conséquent !

*Valérie MONCELET, salariée en SESSAD et IME dans la Sarthe (72),
FOF-Pays de Loire*

Moi j'ai peur, parfois, que la FOF ne puisse plus exister alors oui...

Orthophoniste depuis 37 ans, j'ai vu le métier évoluer, connu le travail institutionnel et ses dérives, observé son démantèlement et ses résistances. J'ai connu en libéral l'agenda désert en septembre et aujourd'hui l'annuaire désert dans la colonne orthophoniste et les listes d'attentes de 20 pages. J'ai connu l'orthophonie à domicile, le médecin à domicile, au chevet du patient et je découvre les cabines de téléconsultations... bref les

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

cheveux blancs ne poussent pas qu'avec l'âge ! Alors je devais agir pour moins subir.

La FOF ? une évidence quand j'ai découvert le bulletin, quand j'ai rencontré les personnes au cours des formations choisies avec soin.

Longtemps trop occupée par ma vie familiale ou dans d'autres engagements, j'ai laissé le soin à cette FOF, imaginaire encore pour moi, de prendre soin de notre métier. Et puis un jour, j'ai voulu m'en approcher en me rendant à une assemblée générale. Et là ? happée ! prise au piège de l'engagement, de l'incontournable nécessité de s'y coller !

Besoin de recréer un syndicat régional dans la région Centre ? Eh bien allons-y, trouvons des collègues qui partagent ma pratique au quotidien ! Inventons à plusieurs et allons nous nourrir, apprendre, au conseil d'administration fédéral. D'abord comme membre associé, puis élue. Et là, avec mes semblables et néanmoins différentes, nous y défendons ce qui nous tient à cœur et nous anime dans notre conception de notre métier, de l'humain et de ses souffrances, ses originalités, ses achoppements avec son langage. Apprendre à en prendre soin, à résister à ce qui va à l'encontre de l'humanité du soin.

Et puis la FOF n'est pas qu'un lieu de pensée et d'élaboration d'idées de notre métier, c'est un syndicat professionnel, c'est une organisation démocratique où la parole se construit collectivement et d'où nous avons une légitimité et une responsabilité collective essentielle.

Et vous ? Avez-vous envie de participer à l'aventure ? Peur d'y consacrer trop de temps ? Plus nous serons nombreux, plus le travail sera partagé !

Peur de ne pas savoir ? Vous savez juste quel métier vous aimez pratiquer et comment vous voulez qu'il évolue, le reste s'apprend sur place.

L'engagement collectif est une richesse infinie et un combat permanent pour qu'il existe encore et encore et chaque nouvelle personne y apporte sa couleur et sa richesse.

Moi j'ai peur, parfois, que la FOF ne puisse plus exister alors oui, nous avons besoin de toi, de moi, de nous, de vous pour continuer à prendre soin de la FOF qui prend soin de nous et de nos patients.

Lydie CARTAUD, en libéral à Vierzon dans le Cher (18),
FOF-Berry-Val de Loire

Mon engagement à la FOF

Cela a commencé il y a environ 4 ans. D'abord comme simple adhérente, j'ai apprécié recevoir le Bulletin trimestriel. J'y ai reconnu une façon de penser proche de mes préoccupations professionnelles.

Cela faisait quelques temps que je voulais « creuser » le débat. Le débat autour de la politique de santé est toujours plus stressant pour les patients et les soignants. Le CMPP

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

où je travaille n'y échappe pas !

Alors je me suis lancée, sans le savoir réellement !

En participant aux premières séances Zoom de la CES (la Commission Exercice Salarié). Les collègues devenues de véritables amies, Véronique, Bénédicte et Claire, savaient de quoi elles parlaient. Elles nommaient la réalité du boulot, elles étaient vraiment concernées.

Puis j'ai rencontré le CA Fédéral pour la première fois lors de l'AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) du 1er juillet 2021, avant la rencontre avec mon syndicat régional PNDF (Paris-Nord de France).

Un appel nous avait été lancé. Nous n'étions pas assez en nombre mais ça causait, ça causait. Des débats impressionnants sur la formation continue (Qualiopi venait d'apparaître), formation initiale (commission en pleine expansion). Des libérales, des salariées, mais avant tout des orthophonistes autour de la même table. Elles se questionnaient, se répondaient, donnaient leur avis (accord et désaccord !), élevaient la voix, ou ne pipaient mot mais écoutaient. C'était chouette que chacune soit présente à sa manière.

Certes, la tâche est immense et bien réelle. Ce syndicat est vivant. Donc « au lieu de changer de métier », c'était quand même plus simple d'adhérer, de s'immiscer, puis de s'initier. Depuis j'ai retrouvé un sens à mon travail : une chance car je ne sais faire que ça depuis 30 ans ! L'orthophonie c'est quand même mon « gagne-pain ».

Ces quelques réunions « annuelles » – bon d'accord « mensuelles » pour être honnête ! – m'apportent le plaisir de nous retrouver, même si les ordres du jour sont difficiles à tenir et les comptes-rendus parfois complexes à rédiger.

Nos rencontres sont d'une importance extraordinaire pour moi. Pour penser, c'est mieux à plusieurs. Chaque personne avec sa pensée, son rythme de travail, sa différence est respectée comme une part de la cause. On ne maîtrise pas tous les sujets. On ne s'intéresse pas à tout. On ne peut tout savoir ! On apprend. Pour ma part, je pêche au niveau administratif et juridique ! Mais des sujets, il y en a forcément qui nous animent plus que d'autres. Il y en a toujours une pour garder le cap. C'est important que cela ne soit pas toujours la même personne.

Bien sûr, il faut prendre les postes (présidence, secrétariat, trésorerie), se faire élire, mais sans jamais se sentir seule. Les autres soutiennent. Le mandat sera long pour celle qui est élue mais bien trop court pour les autres. S'engager c'est aussi savoir compter sur les autres, savoir demander de l'aide.

Quand on participe au CA de la FOF, on construit, on respecte, on porte et on soutient une orthophonie comme on aime.

Venez au CA, on a besoin de vous.

*Valérie BATAILLARD, salariée CMPP dans l'Oise (60),
FOF-Paris-Nord de France*

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

« Pour qu'un maximum s'y retrouve, il faut qu'un minimum s'y trouve »

J'apprécie pouvoir m'appuyer sur les réflexions menées et partagées par les différents membres de la FOF : lectures, revendications, idées, questions... tous ces étayages visant à des prises de recul, des positionnements personnels et professionnels éclairés.

« Pour qu'un maximum s'y retrouve, il faut qu'un minimum s'y trouve »

Sensible aux messages régulièrement envoyés, appelant à participer au fonctionnement syndical de diverses façons, je me suis un jour proposée pour participer à la mise à jour annuelle du listing régional des orthophonistes... et puis j'ai rejoint la Commission Formation Continue... et puis je suis entrée dans le Conseil d'Administration régional et parallèlement dans le Conseil d'Administration fédéral. Dans les statuts, il est en effet convenu que 2 membres de chaque Syndicat Régional participent aux CA fédéraux. Cela m'a permis de découvrir, mieux comprendre (et vivre !) le fonctionnement syndical FOF...

... Une énorme toile tissée par des orthophonistes fières de mettre en avant la priorité des valeurs de rencontre, de relation et d'engagement.

... Des allers-retours réguliers, des liens transversaux, multiples et croisés entre les syndicats régionaux, le Conseil d'Administration fédéral et les différentes commissions. Conditions nécessaires pour que les idées et actions puissent rayonner aux niveaux local et national. Conditions nécessaires pour que les réflexions soient riches et enrichies. Conditions nécessaires pour que les décisions, écrits et positionnements soient pluriels, collectifs et partagés.

... Un maillage non hiérarchique, pensé pour que les pensées puissent être pensées, partagées, mûries, transmises et diffusées.

... Des adhérents regroupés par régions avec un fonctionnement autonome assuré par les membres des Conseils d'Administration régionaux, permettant de pouvoir réfléchir et agir localement (participation aux réunions de maîtres de stage dans les écoles d'orthophonie, organisation de formations, actualités locales...).

... Il n'y a pas d'un côté la fédération et de l'autre les SR. Le Conseil d'Administration fédéral n'est pas une entité distincte mais un regroupement de représentants des SR, organisé entre Conseil d'Administration et commissions fédérales et se partageant les réflexions à mener (exercices salarié et libéral, formations initiale et continue, publications dans le bulletin...).

... Une fonction centrale du CA fédéral. Un liant pour assurer les liens entre régions, pour pouvoir s'appuyer sur du commun partagé tout en garantissant du particulier et de la liberté régionale. Prises de parole individuelles et collectives. Prise de positions régionales et nationales. Une pensée plurielle. Un cadre nécessairement contenant et sécurisant, s'appuyant sur des statuts, textes écrits par la FOF, motions, compte-rendu d'Assemblées Générales ou de Conseils d'Administrations, rapports d'Activités des commissions... Un fonctionnement nécessairement bienveillant pour pouvoir s'y

Le CA fédéral : et pourquoi pas ?

exprimer librement et pour pouvoir y accueillir la nouveauté et des pensées différentes... Une pensée en mouvement, s'adaptant aussi aux évolutions du métier et de la société.

Un grand merci aux « anciennes » pour le travail porté par l'équipe fédérale antérieure. Depuis l'Assemblée Générale du 18 mars 2023, nous débutons avec beaucoup de tâtonnements. Nous ne sommes pas assez nombreuses et toutes les régions ne sont pas présentes. Une Assemblée Générale Extraordinaire est sollicitée.

« Pour qu'un maximum s'y retrouve, il faut qu'un minimum s'y trouve »

Venez nous rejoindre...

Pour pouvoir assurer la présence de chaque Syndicat Régional aux réunions

Pour favoriser et simplifier la circulation des informations

Pour que puissent perdurer et continuer à s'enrichir les liens entre les régions

Pour que la pensée FOFiennne continue d'être collective, afin d'assurer la pluralité des échanges et la pluralité des fonctionnements.

Pour partager les tâches, pour pouvoir répondre à un maximum de problématiques et de sollicitations.

« Pour qu'un maximum s'y retrouve, il faut qu'un minimum s'y trouve »

Alors...

Venez vivre une aventure... dynamique ! parisienne ! collective ! culinaire ! humaine !

Partage. Portage. Porter. Ne pas importer ni exporter sans y apporter nos réflexions. Discussions parfois emportées, ordres du jour parfois reportés... mais membres du CA jamais empotés :=)

Venez nous rejoindre pour faire des plans sur la comète ! Venez déconstruire, construire et reconstruire ! Venez tricoter ! Venez façonner ! Venez tisser la toile !

*Mélanie DURAND, exercice mixte en libéral et CMPEA en Loire Atlantique (44),
FOF-Pays de Loire*

Et vous ? un pas vers nous, ça vous tente ? Rendez-vous le 28 juin 2023